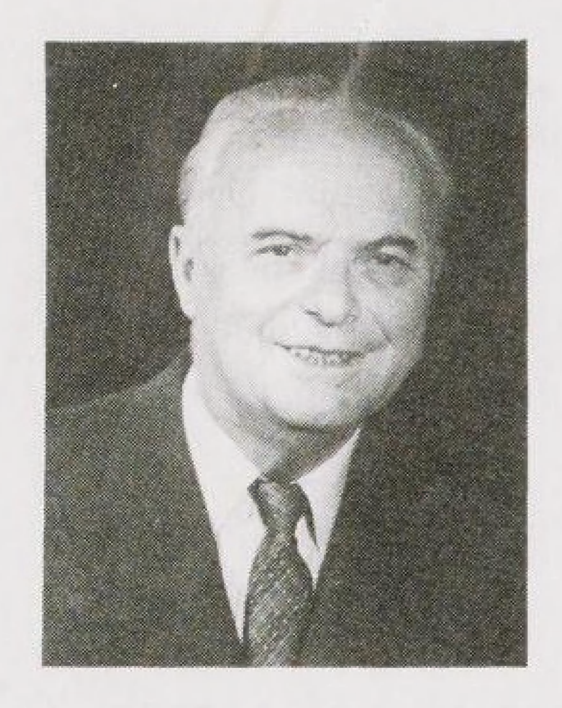
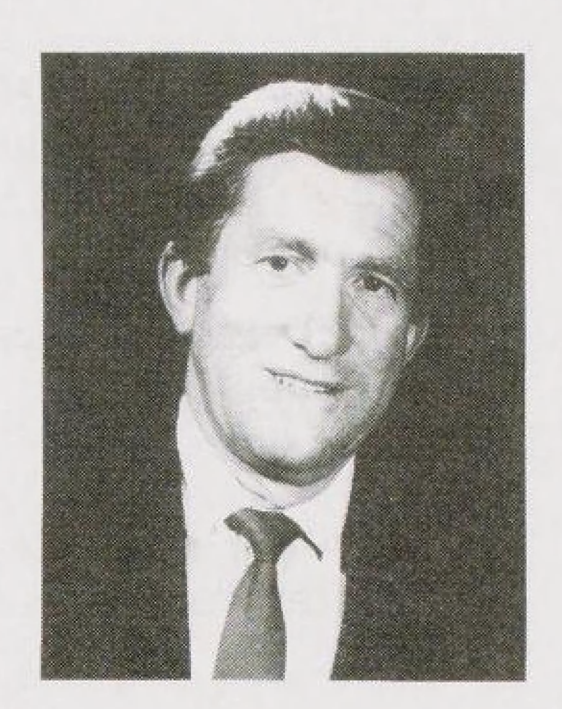
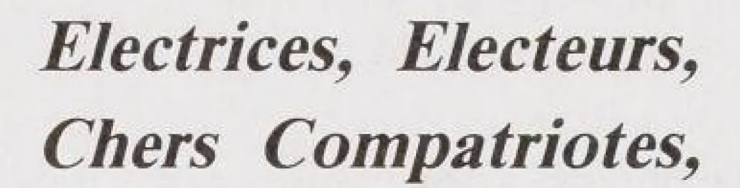


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

DÉPARTEMENT DU CANTAL

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION
SAINT-FLOUR - MAURIAC





Electrices, Electeurs, Chers Compatriotes,

Le 5 juin prochain, vous allez élire vos représentants à l'Assemblée Nationale.

La dissolution précipitée de celle-ci, décidée en contradiction avec les déclarations antérieures au 8 Mai, et avant même que le Premier Ministre ait présenté au Parlement la politique de son Gouvernement, REND PEU CRÉDIBLE L'OUVERTURE ANNONCÉE.

Ainsi l'enjeu est donc clair. Les Français ont le choix :

— Soit de donner au seul Parti Socialiste, comme en 1981, et pour 5 ans, la totalité du Pouvoir, avec les excès que l'on connaît.

— Soit de donner leur confiance à des hommes et des femmes qui ont fait la preuve de LEUR EFFICACITÉ, DE LEUR VÉRITABLE OUVERTURE D'ESPRIT, DE LEUR VOLONTÉ DE JUSTICE SOCIALE ET DE MODERNISATION.

Dans cet esprit, les hommes et les femmes qui composent **l'Union du Rassemblement et du Centre** réaffirment leur attachement commun aux objectifs suivants :

- **LE DYNAMISME ET LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE QUI CRÉENT DES EMPLOIS,**

Ayant ressenti profondément le désarroi des travailleurs privés d'emploi, et particulièrement des jeunes, je considère en effet que toute mesure créatrice d'emplois doit rester privilégiée. Ainsi, il doit être maintenu un traitement social du chômage, notamment par la mise en œuvre rapide du Minimum Garanti de Réinsertion Sociale déjà proposé par Jacques CHIRAC. Il convient de veiller également à ce que le pouvoir d'achat des ouvriers et des employés soit rigoureusement préservé. De même que doit être porté attention à la situation des personnels de la Fonction Publique, ainsi qu'à la considération qui leur est due.

- **LA PRIORITÉ A L'ÉDUCATION ET A LA FORMATION,** formation qui doit tendre à éviter toute marginalisation en assurant des qualifications adaptées aux emplois de demain.

- **LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT DE L'AUTRE,**

- **LA SOLIDARITÉ ENTRE TOUS LES FRANÇAIS, CITOYENS ÉGAUX EN DEVOIRS ET EN DROITS,**

- **LA SÉCURITÉ DES PERSONNES,**

- **LA CONSTRUCTION ÉQUILIBRÉE DE L'EUROPE** qui exigera pour notre pays une industrie performante, **une agriculture productive et dynamique,** un commerce et un artisanat actifs et modernes, ainsi que des professions libérales ayant toute faculté de s'épanouir.

- **L'AMOUR ET LA FIERTÉ DE LA FRANCE,** capable de rayonner en Europe et dans le Monde.

Pour défendre et atteindre ces objectifs, JACQUES CHIRAC m'a demandé d'être à nouveau candidat sur la deuxième circonscription du CANTAL, à laquelle, désormais, ONT ÉTÉ AJOUTÉS LES CANTONS DE SALERS ET DE PLEAUX.

Roger RIGAUDIÈRE, Maire de SAINT-CHAMANT, Conseiller Général de SALERS, Vice-Président du Conseil Régional d'AUVERGNE, a accepté d'être mon suppléant.

Pour notre département, il importe en effet que soit poursuivie la politique mise en œuvre avec succès, dès 1986, qui consiste à :

● **RENFORCER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES DE NOS BASSINS D'EMPLOI** en créant un environnement favorable au maintien et au développement de nos entreprises (Allègement des charges, infrastructures routières, ferroviaires et aériennes).

● **MAINTENIR LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** abandonnée en 1981 et reprise en 1986 qui doit prendre en compte les besoins des collectivités locales et nos handicaps naturels, et conforter l'Agriculture de Montagne et l'ensemble du monde rural (Commerce, Artisanat, Services).

● **POURSUIVRE, EN L'ACCÉLÉRANT, LA POLITIQUE DE DÉSENCLAVEMENT :**
Je serai particulièrement vigilant au respect du **Schéma Routier National** arrêté par le Gouvernement de Jacques CHIRAC en février dernier : Autoroute A 71 - R.N. 9, à 2 fois 2 voies à caractéristiques autoroutières reliant CLERMONT à BÉZIERS - Autoroute CLERMONT-BORDEAUX avec l'indispensable raccordement du C.D. 922 —AURILLAC - MAURIAC - BORT-LES-ORGUES — en direction d'USSEL. Le Conseil Général, pour sa part, s'y engagera.

Priorité doit être maintenue en faveur de la R.N. 122 — MASSIAC - AURILLAC -MAURS — et de la R.N. 120 — AURILLAC - BRIVE — véritable épine dorsale de notre Département (voie rapide).

● **DÉVELOPPER LA FORMATION DE NOS JEUNES** (Création de nouveaux B.T.S. dans nos lycées (Tourisme, Environnement, Comptabilité).

● **POUR LES PERSONNES AGÉES,** poursuite des actions :
— de maintien à domicile par la mise en œuvre de moyens adaptés et réseaux de sécurité.
— Infrastructures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.
— Préservation du pouvoir d'achat des retraités.

● **POUR LES HANDICAPÉS,** il est nécessaire à la fois de préserver leur dignité dans la société, d'améliorer leurs allocations et de leur permettre une meilleure insertion professionnelle.

● **POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS SES DIVERSES FORMES**
Par une promotion d'envergure, faire en sorte que le Cantal soit connu et visité de l'EUROPE toute entière.

La conduite de cette action parlementaire entend s'appuyer sur les forces vives de notre Département, sans exclusion, et se nourrir d'un dialogue constructif avec les Elus, les Professionnels, les Cadres, les Acteurs Economiques, Tous les Hommes et les Femmes de bonne volonté et particulièrement LES JEUNES qui sont l'avenir et l'espérance de notre Pays.

Dr Pierre RAYNAL

Député sortant
Maire de CHAUDES-AIGUES
Président du CONSEIL GÉNÉRAL

Suppléant :

Roger RIGAUDIÈRE

Maire de SAINT-CHAMANT
Conseiller Général de SALERS
Vice-Président du CONSEIL RÉGIONAL

VU, LES CANDIDATS.